

Navigation commerciale et recrutement des équipages

Série P

Sous-série 3 P

Répertoire numérique

**Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec
(1776 – 1973).**

(Syndicats de Quimper, Pont-l'Abbé, Le Guilvinec, Penmarc'h, Loctudy).

TABLE DES MATIERES

1 - IDENTIFICATION.....	4
2 - Contexte.....	4
3 - Contenu et structure	7
4 - condition d'accès et d'utilisation	9
5 - sources complémentaires.....	9
6 - Notes.....	10
3 P 1 - CORRESPONDANCE ARRIVÉE.....	12
3 P 3 / 1-122 Dépêches ministérielles.....	12
3 P 1 / 123 Ordres et décisions des autorités maritimes	14
3 P 2 – CORRESPONDANCE DEPART.....	14
3 P 2 / 1-24 Lettres du commissaire puis de l'administrateur	14
3 P 2 / 25 Analyses de la correspondance au départ	14
3 P 3 - MATRICULE DES GENS DE MER.....	15
3 P 3 / 1-6 Tables alphabétiques.....	15
Matricule ouverte en 1776	15
3 P 3 / 7 Officiers mariniens et matelots.	15
3 P 3 / 8 Mousses.....	15
3 P 3 / 9 Novices.....	15
3 P 3 / 10 Ouvriers.	15
Matricule ouverte en 1786	15
3 P 3 / 11-12 Officiers mariniens et matelots.....	15
3 P 3 / 13 Ouvriers	15
Matricule ouverte en l'an XI	15
3 P 3 / 14 Maîtres au cabotage	15
3 P 3 / 15- 16 Officiers mariniens et matelots.....	15
3 P 3 / 17 Mousses et novices.....	15
3 P 3 / 18 Ouvriers	15
3 P 3 / 19 Hors de service.....	15
Matricule ouverte en 1816	16
3 P 3 / 20-22 Officiers mariniens et matelots.....	16
3 P 3 / 23-25 Mousses et novices	16
3 P 3 / 26 Ouvriers.	16
3 / 3 P 27 Hors de service.....	16
VI – Matricule ouverte en 1826	16
3 / 3 P 28 Capitaines au long cours.....	16
3 / 3 P 29 Maîtres au cabotage	16

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

3 / 3 P 30	Pilotes et aspirants pilotes	16
3 P 3 / 31-33	Officiers mariniers et matelots	16
3 / 3 P 34-35	Mousses.....	16
3 / 3 P 36	Novices.....	17
3 / 3 P 37-38	Hors de service	17
VII – Matricule ouverte en 1850		17
3 P 3 / 39	Capitaines au long cours et maîtres au cabotage	17
3 P 3 / 40-43	Officiers mariniers et matelots.....	17
3 P 3 / 44, 46-47	Mousses	17
3 P 3 / 45-47	Novices.....	17
3 P 3 / 48-50	Hors de service.....	17
VIII – Matricule ouverte en 1865		18
3 P 3 / 51-52	Capitaines au long cours et maîtres au cabotage.....	18
3 P 3 / 53-55	Pilotes et aspirants pilotes	18
3 P 3 / 56-67	Inscrits définitifs	18
3 P 3 / 68-73	Inscrits provisoires.....	18
3 P 3 / 74-77	Hors de service	18
IX – Matricule ouverte en 1883		19
3 P 3 / 78-79	Capitaines au long cours et maîtres au cabotage.....	19
3 P 3 / 80-81	Pilotes et aspirants pilotes.....	19
3 P 3 / 82-193	Inscrits définitifs	19
3 P 3 / 194-218	Inscrits provisoires	21
3 P 3 / 219-244	Hors de service.....	22
Autres matricules		23
3 P 3 / 245-246	Gardes maritimes et syndics des gens de mer.....	23
3 P 3 / 247-248	Marins pensionnés.....	23
3 P 3 / 249	Veuves et orphelins pensionnés.....	23
3 P 3 / 250-251	Veuves pensionnées	23
3 P 3 / 252	Elèves officiers de la Marine marchande	23
3 P 4 - MATRICULE DES BATIMENTS.....		23
3 P 4 / 3-15	Bâtiments de commerce	23
3 P 3 / 1-2, 16-19	Bâtiments de plaisance	23
3 P 3 / 20-22	Bâtiments de pêche armés en plaisance.....	24
3 P 5 - REGISTRES D'ARMEMENT		24
3 P 5 / 1-16	1853-1973.....	24
3 P 6 - REGISTRES DE DESARMEMENT		24
3 P 6 / 1-19	1835-1970.....	24
3 P 7 - ROLES D'EQUIPAGE A L'ARMEMENT ET AU DESARMEMENT		24
3 P 7 / 1-287	1846-1940	24
3 P 8 - REMISES DE LA CAISSE DES GENS DE MER.....		31
3 P 8 / 1-21	1907-1937	31
3 P 9 - REGISTRES D'ENTREES ET DE SORTIES DE BATIMENTS		32
3 P 9 / 1-3	1855-1965.....	32
HISTORIQUE DES COMMUNES		32

1 - Identification

1.1 – Intitulé

Inscription maritime des quartiers de Quimper et du Guilvinec (Syndicats de Quimper, Pont-l'Abbé, Le Guilvinec, Penmarc'h, Loctudy).

1.2 – Dates

1776-1973

1.3 - Niveau de description

Sous-série

1.4 – Importance matérielle du fonds

768 articles – 60,60 mètres linéaires

2 - Contexte

2.1 – Producteur : organisation administrative

L'enrôlement systématique des gens de mer exige la mise en place d'une organisation structurée supportée par un cadre territorial précisément défini. Le littoral de la France est donc divisé en quartiers, eux-mêmes subdivisés à la fin du 18^{ème} siècle en syndicats regroupant un nombre variable de paroisses ou communes. Les quartiers de Quimper et Le Guilvinec connaissent les évolutions administratives détaillées comme suit.

Ordonnance du 31 octobre 1784

Le quartier de Quimper fait partie de l'arrondissement de Lorient.

Loi du 3 brumaire an IV

Le quartier de Quimper fait partie de l'arrondissement de Brest et a sous sa dépendance les quartiers de Douarnenez, Audierne et Concarneau.

Etat de 1809

Le quartier de Quimper comprend les syndicats de

- Quimper (communes de Quimper, Kerfeunteun, Penhars, Pluguffan, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Plomelin, Plonéis, Briec, Carhaix, Elliant, Châteauneuf-du-Faou).
- Douarnenez (communes de Douarnenez, Ploaré, Poullan, Plogonnec, Locronan, Plonévez-Porzay, Quéménéven, Pouldergat, Plomodiern).
- Audierne (communes de Audierne, Beuzec-Cap-Sizun, Cléden, Esquibien, Goulien, Meilars, Mahalon, Pont-Croix, Primelin, Plogoff, Pouldreuzic, Plouhinec, Plozévet, Plovan, Tréogat, Guilers, Plogastel-Saint-Germain, Lababan, île de Sein).
- Pont-L'Abbé (communes de Pont-L'Abbé, Combrit, Ile Tudy, Loctudy, Plobannalec, Plomeur, Treffiat, Penmarc'h, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec, Plonéour, Tréméoc, Lanvern, Saint-Honoré).
- Concarneau (communes de Concarneau, Fouesnant, Saint-Evarzec, Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc, Gouesnac'h, Perguet, Pleuven, Rosporden, Saint-Yvi, Melguen, Bannalec, Clohars-Fouesnant).
- Moélan (communes de Moélan, Nevez, Nizon, Pont-Aven, Riec).

Etat de 1846

Les communes des syndicats de Concarneau et Moélan sont rattachées au quartier de Lorient. Les communes de Poullan et de l'île de sein sont érigées en syndicat.

Le quartier de Quimper comprend les syndicats de :

- Douarnenez et Poullan (sous-quartier de Douarnenez).
- Ile de Sein et Audierne (sous-quartier d'Audierne).
- Pont-L'abbé.
- Quimper.

Décret du 24 octobre 1855

Le syndicat de Concarneau est replacé dans la circonscription du quartier de Quimper.

Décisions des 4 juin et 3 décembre 1868

Création du quartier de Douarnenez auquel sont rattachés les sous-quartiers de Douarnenez (syndicat de Douarnenez) et d'Audierne (syndicats d'Audierne et de l'île de Sein).

Le quartier de Quimper ne comprend plus que les syndicats de :

- Pont -L'Abbé
- Quimper
- Concarneau (sous-quartier).

Décision du 23 janvier 1879

Création du syndicat de Rosbras (communes de Nevez, Nizon, Pont-Aven et Riec) dépendant du sous-quartier de Concarneau.

Décret du 15 février 1882

Création du quartier de Concarneau auquel sont rattachés les syndicats de Concarneau et Rosbras.

Le quartier de Quimper ne comprend plus que les syndicats de :

- Pont-l'Abbé (communes de Tréguennec, Penmarc'h, Guilvinec, Plobannalec, Plomeur, Plonéour, Treffiagat, Loctudy, Ile Tudy, Pont-L'abbé, Combrit, Tréméoc, Saint-Jean-Trolimon).
- Quimper (communes de Plomelin, Penhars, Quimper, Ergué Armel, Pleuven, Gouesnac'h, Clohars-Fouesnant, Bénodet).

Décision du 28 janvier 1893

Création du syndicat du Guilvinec comprenant les communes de Tréguennec, Saint-Jean-Trolimon, Plomeur, Penmarc'h, Guilvinec, Treffiagat qui dépendaient auparavant du syndicat de Pont-l'Abbé.

Décision du 28 octobre 1898

Création du syndicat de Penmarc'h comprenant les communes de Tréguennec, Saint-Jean-Trolimon et Penmarc'h qui dépendaient auparavant du syndicat du Guilvinec.

31 mars 1919

Le siège du quartier est transféré de Quimper au Guilvinec à dater du 1^{er} mai 1919

Arrêté du 12 janvier 1921

Le syndicat de Pont-l'Abbé est transféré à Loctudy à dater du 1^{er} février 1921.

Liste des commissaires et administrateurs du quartier de Quimper (1818-1919).

Commissaires de l'Inscription maritime

Lefranc (J. L.).	1818-1821
De Penfentenyo (A.M.M.).	1821-1827
Le Prédour (B.F.O.).	1827-1835
Fodor (A.C.F.).	1835-1841
Lataud (J.J.B.M.).	1841-1848
De Leissegues- Rosaven (T.M.).	1848-1865
Touboulic (E.V.).	1865-1871
Rossel (A.).	1871-1873
Leplat-Duplessis (C.A.).	1873-1880
Bigrel (C.J.J.).	1880-1882
Marchal (L.C.).	1882-1883
Girard (P.M.B.).	1883-1886
Pochart (H.L.).	1886-1892
Hervé (A.M.).	1892-1898
Marec (F.Y.M.).	1901
Olmata (F.C.P.).	1901-1903

Administrateurs

Ferdinand Olmeta	1903-1904.
Constance Blin	1904-1905.
Ernest Dard	1905-1913.
Louis-Joseph Bronkhorst	1913-1919.

(Le 1^{er} mai 1919 le quartier de Quimper est supprimé et transféré au Guilvinec. Quimper devient le siège de la Direction du Finistère).

Liste des administrateurs du quartier du Guilvinec (1919-1980).

Administrateurs

Andrieux, Georges	11 décembre 1919 - 4 octobre 1921.
Pillet, Yves	24 octobre 1921 - 30 janvier 1926.
Avron, Philippe	22 février 1926 - 1 ^{er} août 1926.
Lazou, Guillaume	1 ^{er} août 1926 - 15 décembre 1927.
Leseleuc de Kerouara (de), Elzear	9 janvier 1928 - 2 juin 1930.
Verdier, Francis	4 juin 1930 - 10 octobre 1932.
Le Cerf, Charles	10 octobre 1932 - 1 ^{er} janvier 1935.
Schmitz, Paul	10 octobre 1935 - 6 août 1938.
Mallet, Abel	2 septembre 1938 - 20 décembre 1939.
Québriac, Aristide	7 février 1940 - 31 août 1941.
Audigou, Louis	12 septembre 1941 - 7 mai 1945.
Le Toumelin, Paul	22 mai 1945 - 6 avril 1946.
Parquic, Jean	8 avril 1946 - 30 septembre 1949.
Larue, Louis	1 ^{er} octobre 1949 - 20 juillet 1953.
Robert, Jean	1 ^{er} août 1953 - 14 mars 1957.
Pierre Bellec	15 mars 1957 - 26 juillet 1963.
Bonnassies, Georges	26 juillet 1963 - 30 septembre 1965.
Maurand, Christian	1 ^{er} octobre 1965 - 1 ^{er} octobre 1969.
Le Saout, Maurice	15 octobre 1969 - 1975.
Bizien, Jean-Claude	4 août 1975 - 31 juillet 1979.
Le Beller, Marc	1 ^{er} août 1979 - 1 ^{er} mai 1980.
Audic, Joël	1 ^{er} juillet 1980.

2.2 – Rappel historique

Le recrutement des équipages est l'une des grandes difficultés auxquelles se heurte l'Etat lorsqu'il met en place une marine permanente au XVII^e siècle. Jusqu'alors, les capitaines passaient contrat avec les hommes nécessaires à la conduite de leur bâtiment, ou les embarquaient de force, en fermant les ports et en interdisant aux navires d'appareiller tant que cette méthode de la « presse » n'avait pas permis de compléter leurs effectifs.

La nécessité de disposer pour les vaisseaux du roi de marins qualifiés et en nombre suffisant conduit à mettre à contribution l'ensemble des gens de mer. Colbert crée le système des classes en 1668 : les gouverneurs procèdent au recensement et à la distribution des populations maritimes en classes appelées à servir sur les vaisseaux du roi pendant une année sur trois ou quatre. Lorsqu'ils ne sont pas « levés », ils peuvent s'engager au commerce ou à la pêche. Les déserteurs risquent la peine de mort ou les galères. En contrepartie, ils bénéficient d'un véritable statut, assorti de privilèges.

Souvent en limite de rupture, l'ordre des classes évolue vers la règle plus souple du tour de rôle, officialisée en 1784. Sous la révolution, il prend en 1795 le nom d'inscription maritime. Elle recense tous ceux qui se livrent à la navigation, à la pêche, tant en mer que sur les côtes, et le long des rivières : capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes, officiers marinières et matelots (inscrits définitifs à partir de 1865), novices et mousses (inscrits provisoires à partir de 1865), ouvriers.

Chaque marin se voit attribuer un numéro, couché sur une case dans un registre matricule, renseignée au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations. Cela permet à l'administration de le suivre à la trace jusqu'à ses 50 ans, âge auquel il passe « hors de service » et peut bénéficier d'une pension, d'abord réservée aux invalides, puis systématique à partir de 1784. Ce système de retraites précurseur est géré aujourd'hui par l'établissement national des invalides de la marine (ENIM).

Le quadrillage géographique (la paroisse puis la commune à partir de 1790, regroupées en « quartiers ») et chronologique (les matricules sont renouvelées périodiquement jusqu'à leur remplacement en 1950 par des fiches mécanographiques « Acker » puis en 1972 par des bases de données informatisées) font de ces registres – complétés par les rôles d'équipages – un outil étatique imparable de contrôle des professionnels de la mer. Au cours du XX^e siècle, cette responsabilité passe à

la marine marchande. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965 et devient « affaires maritimes » en 1967.

Conservés dans les séries P des divisions portuaires du service historique de la défense ou dans les séries R des archives départementales, ces documents se révèlent d'un intérêt économique, social et familial de première importance pour l'historien et le généalogiste.

2.3 – Histoire de la conservation

Si l'on trouve les marins de la pêche et du commerce dans les archives militaires, c'est que de 1669 à 1952 le système des classes, devenu à la révolution le système de l'inscription maritime impose aux marins de la pêche et du commerce de servir périodiquement sur les bâtiments de guerre. En échange ils obtiennent secours et retraite. Depuis la suppression de ce système en 1952, l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) à Paimpol continue à suivre la carrière des marins et centralise les archives correspondantes. Toutefois à partir de 1913, l'inscription maritime relève de la marine marchande et non plus de la marine nationale ; la limite chronologique des archives conservées par l'ENIM est donc très variable.

La sous-série 3 P a fait l'objet d'un répertoire numérique établi en 1980 par Philippe Henwood, conservateur des archives de l'arrondissement maritime de Brest. Le répertoire a été mis à jour en 2015.

2.4 – Modalités d'entrée

Versement.

3 - Contenu et structure

3.1 - Présentation du contenu

La majeure partie du fonds est constituée des différentes séries de registres nécessaires à l'enregistrement des hommes et des navires. Ces registres ont été conservés avec soin, en raison de leur importance pour l'établissement des droits des inscrits. Leur présentation a peu varié depuis l'origine, ils ont été remplacés par des fichiers vers le milieu du 20^{ème} siècle.

Enregistrement des hommes.

Les séries de matricules sont tenues à la fois au niveau du quartier ou du sous-quartier par les commissaires et administrateurs de l'inscription maritime et au niveau du syndicat par les syndics des gens de mer qui reçoivent des extraits des quartiers et sous-quartiers dont ils relèvent.

Les matricules tenus par les syndicats ont été supprimés par dépêche ministérielle en 1933.

Chaque individu se voit attribuer lors de son entrée au service un numéro, couché sur une case matricule dans un registre matricule. La case est mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations.

Les indications portées sur la matricule sont les suivantes :

- Numéro de matricule
- Référence à sa précédente immatriculation (d'où le marin est « tiré », avec mention de la référence aux numéros et folio du précédent registre).
- Date de nomination dans le grade
- Etat-civil : nom, prénom, date et lieu de naissance, noms de ses parents
- Domicile
- Caractéristiques physiques (taille, couleur des cheveux, avec la description progressive des visages : front, sourcils, yeux, nez, bouche, menton...).
- Blessures et infirmités (dans les premières années du 19^{ème} siècle).
- Années de service : à l'état, au commerce, à la pêche, à la navigation intérieure
- Campagnes effectuées : nom du navire sur lequel le marin a embarqué (y compris le navire de l'Etat quand il a été « levé ») port d'embarquement, fonction à bord, destination, port d'embarquement et de débarquement renvoyant à la série de rôles d'armement et de désarmement
- Sort du marin : inscription dans la matricule suivante de même grade, inscription dans la matricule de garde supérieur, inscription dans un autre quartier etc., avec la référence aux numéros et au folio de la matricule correspondantes, date de sa disparition en mer, date et lieu de son décès.

Les registres matricules ont souvent une table alphabétique.

Enregistrement des navires.

Tout navire doit être immatriculé dans un port d'attache qui est généralement celui du domicile ou du siège social de la société de son armateur. Avant d'entreprendre une navigation, un bâtiment de commerce est « armé », c'est-à-dire pourvu de tout ce qui est indispensable à son voyage : équipage, matériel, passagers. A son retour, dans un port qui peut être différent du port d'armement ou du port d'immatriculation, le navire est « désarmé ».

Avant d'armer un navire, les négociants doivent en informer le commissaire de l'inscription maritime et lui demander d'autoriser le capitaine à qui ils ont confié leur navire de lever un équipage. Une fois réuni, cet équipage est passé en revue au bureau de l'inscription maritime et inscrit sur un rôle d'armement établi en quatre exemplaires: le premier reste à l'inscription maritime, le second est confié au capitaine, les troisième et quatrième sont adressés au greffe de l'amirauté et au trésorier des invalides.

Sur le rôle de bord qui lui a été remis et qu'il a signé conjointement avec le commissaire de l'inscription maritime et l'armateur, le capitaine est tenu de faire apposer le visa des autorités des ports où il fait escale et de mentionner toute modification intervenue au cours de la campagne ou du voyage, déserteurs, personnes « débarquées malades », défunts ou remplaçants, passagers pris au retour, etc.

Dès l'arrivée au port de désarmement il doit se présenter avec son équipage au bureau de l'inscription maritime où sont calculés les gages de chacun et dressé le rôle de désarmement (en deux exemplaires : un pour le bureau et un pour les invalides).

Le contrôle des bâtiments a donné naissance de nombreux documents :

- Les matricules de bâtiments
- Les registres d'armements et de désarmements
- Les rôles d'équipage à l'armement et au désarmement
- Les registres d'entrée et de sortie des bâtiments

3.2 – Accroissements

Des versements provenant de l'ENIM ou de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture sont possibles.

3.3 – Mode de classement

Le fonds est classé en 9 parties :

3 P 1 - correspondance arrivée

3 P 2 - correspondance départ

3 P 3 - matricules des gens de mer

La matricule est constituée de différentes catégories de registres :

- Officiers marins et matelots, devenus en 1865 les inscrits définitifs. Il s'agit des marins de plus de 18 ans et ayant leur actif deux campagnes au long cours, 18 mois de navigation ou deux années de petite pêche.
- Mousses et novices, devenus en 1865 les inscrits provisoires. Les mousses sont âgés de 10 à 16 ans, les novices de plus de 16 ans.
- Ouvriers et apprentis ouvriers (notamment charpentiers, voiliers, perceurs, calfats) astreints à servir à terre ou à la mer dont la série s'achève avec les matricules ouverts en 1850
- Hors de service, c'est-à-dire les marins âgés de plus de 50 ans, les invalides et les anciens ouvriers.

3 P 4 - matricules de bâtiments

La matricule présente, dans l'ordre chronologique de son inscription, le nom du navire, son numéro d'immatriculation, l'année et le lieu de sa construction, la jauge, les traversées effectuées et les désarmements successifs. Des tables alphabétiques par nom de navire existent parfois en fin de volume.

3 P 5 - registres d'armement

Les rôles d'armement étant tenus à la fois dans les bureaux et à bord, les rôles de bord sont les plus complets. Ils renferment les mouvements du personnel, les visas des autorités des ports d'escale et les apostilles du capitaine.

Ils indiquent le numéro et la date d'armement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature de l'armement : pêche, cabotage, bornage... ainsi que le lieu et la date du désarmement.

3 P 6 - registres de désarmement

Ils indiquent le numéro et la date du désarmement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature et la référence de l'armement et le versement des droits dus au désarmement.

3 P 7 - rôles d'équipage à l'armement et au désarmement

Les rôles d'armement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été armés.

Les rôles de désarmement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été désarmés.

Les rôles d'équipages précisent, pour chaque campagne d'un bâtiment, le nom de chaque marin embarqué et sa fonction à bord : on peut ainsi en savoir plus sur l'environnement social de l'individu auquel on s'intéresse.

On trouve sur ces rôles :

- La description du navire : type, nom, n° d'enregistrement, port d'attache, lieu et date de construction, tonnage, nombre de canons, tirant d'eau, nombre de ponts et de gaillards, noms du propriétaire, de l'armateur et du capitaine .
- Le lieu, le type et la date de son armement et sa destination
- La liste des membres de son équipage (nom, filiation, conditions d'engagement, quartier et numéro d'immatriculation, le montant des avances perçues à l'armement).

S'y ajoutent, mention de la nature de la cargaison et parfois la liste des passagers.

La tenue des rôles de désarmement a été supprimée par décret en 1865. Après cette date, les registres dits de désarmement renferment les rôles d'armement sur lesquels sont portés les mentions de désarmement et les décomptes.

Le rôle d'équipage constitue l'acte authentique de constitution de l'armement administratif d'un bâtiment et l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Pour la période avant 1939, les rôles se trouvent dans les différents services historiques de la défense, département marine ainsi que dans les archives départementales des départements concernés (série R) pour la période postérieure-1939, ils sont conservés au centre national des archives de l'ENIM à Paimpol.

3 P 8 - Remises de la caisse des gens de mer

3 P 9 - Registres d'entrée et de de sortie des bâtiments

4 - condition d'accès et d'utilisation

4.1 - Conditions d'accès

La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 sur les archives a modifié profondément les articles l 213-1 et l 213-2 du code du patrimoine relatif à la communicabilité des archives publiques tels qu'ils s'établissaient depuis la loi sur les archives de 1979. Les archives publiques sont désormais immédiatement communicables, à l'exception cependant des documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts des individus, de l'état ou aux intérêts industriels et commerciaux protégés par la loi : les documents sont communicables, selon la nature des informations qu'ils renferment, à l'expiration de délais allant de 25 à 120 ans.

Les dossiers individuels et registres matricules se voient appliquer un délai de 50 ans à compter du dernier document inséré dans le dossier. Cependant, si le dossier comprend ou se compose de documents dont la communication porterait atteinte au secret médical, le délai est de 25 ans à compter de la date du décès de l'intéressé ou, lorsqu'elle n'est pas connue, de 120 ans à compter de sa naissance.

4.2 - Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées pour un usage privé.

4.3 - Langue des documents

Français.

5 - sources complémentaires

5.1 - Sources complémentaires

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

Au SHD Brest :

- Sous-série 2 P : Inscription des quartiers de Brest, Camaret, L'Aberwrac'h et Le Conquet (1725-1971).
- Sous série 7 P : Inscription maritime du quartier d'Audierne (1806-1959).
- Sous-série 8 P : Inscription du quartier de Douarnenez (1786-1949).
- Sous série 1 M – registres matricules des officiers mariniers et marins (1825-1931).
- Sous-série 6 M – registres matricules d'officiers et personnels assimilés, de personnels administratifs divers ouverts de 1868-1930

Au SHD Lorient :

- Sous-série 2 P : Inscription maritime de Port-Louis puis de Lorient (1710-1790).
- Sous-série 7 P : Inscription maritime de Concarneau (1764-1940).

Des collections lacunaires, complétant celles des ports ou faisant double emploi avec elles se trouvent aux archives nationales en sous série marine c4 (à partir de 1691)., et au SHD Vincennes en sous-série MV CC4 (1785-1900).

Archives départementales : série R (affaires militaires).

5.2 - Bibliographie

LE FEBVRE, Soazig. *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne. Gens de mer*. Association de recherche sur le littoral du Ponant, Association des archivistes français, 2005.

HEISER, Sandrine, MOLLET, Vincent *Vos ancêtres-travers les archives militaires*. Paris : Service historique de la défense, 2012.

BLOCH, Jean-Pierre. *De l'inscription maritime aux affaires maritimes*. Marine n° 145, 1989, p. 60-61.

BUANIC, Nicolas. *La matricule des gens de mer*. Revue française de généalogie n° 184, 2009, p. 39-43.

CAPTIER, Jacques. *Etude économique et historique sur l'inscription maritime*. Paris : Giard et Brière, 1907.

COUDRAY, Alain. *Les administrateurs des affaires maritimes*. Cols Bleus n° 1611, 1980, p. 4-7.

LE MARESQUIER, Éric. *Les archives de l'inscription maritime*. La gazette des archives n° 100, 1978, p. 30-38.

VILLIERS, Patrick, CULLERIER, Pascal. *Du système des classes à l'inscription maritime : le recrutement des marins français de Louis XIV-1952*. Revue historique des armées n° 147, 1982, p. 45-53.

6 - Notes

6.1 - Conseils pour retrouver un inscrit maritime

Pour retracer la carrière des marins de la pêche ou du commerce, il faut consulter les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. La matricule représente le document de base regroupant le signalement et l'état civil de chaque marin ainsi que des renseignements sur sa carrière au commerce ou à la pêche et sur ses services à l'Etat.

La matricule est renouvelée périodiquement et de façon uniforme dans tous les quartiers (1748 ou 1751, 1764, 1785, an IX (1802), 1816, 1826, 1850, 1865 et 1883).

Pour suivre un individu, il faut consulter plusieurs registres. La recherche dans les matricules est facilitée par la renumérotation des inscrits, le rappel de l'origine de la matricule ou la précision du numéro de l'inscrit dans la matricule suivante et dans la matricule des pensions.

De registre en registre, on peut suivre toute la carrière de l'intéressé.

Jusqu'en 1924, les engagés et recrutés servant sur les bâtiments de l'Etat peuvent choisir à l'issue ou pendant leur temps de service de passer sous le régime de l'inscription maritime. Ils ne sont donc pas inscrits sur les matricules de la marine militaire. Seules les matricules de l'inscription maritime résumeront donc leur carrière. On a ainsi souvent plus de chances de retrouver un marin de l'Etat dans la série P que dans les matricules de la marine nationale.

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

Pour retrouver un inscrit maritime, il faut connaître le quartier dont relève son domicile. A défaut du domicile, on peut tenter la recherche à partir du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

Le grade est inconnu : il faut dépouiller les tables alphabétiques de matricules des différents grades du syndicat relevant de son domicile.

Le grade et la période d'activité sont connus : consulter la table alphabétique de la matricule du grade du syndicat du domicile de l'inscrit.

Le grade est connu mais pas la période d'activité : consulter les tables alphabétiques de toutes les matricules du grade du syndicat du domicile de l'inscrit.

Les tables alphabétiques renvoient au folio et au numéro du registre matricule où sont reportées les mentions aux matricules précédentes et suivantes.

3 P 1 - CORRESPONDANCE ARRIVÉE

3 P 3 / 1-122 Dépêches ministérielles

An IX - 1950

1	An IX-1806
2	1807-1809
3	1810-1812
4	1813-1814
5	1815-1816
6	1817-1818
7	1819-1920
8	1821-1822
9	1823-1824
10	1825-1826
11	1827-1828
12	1829-1830
13	1831-1832
14	1833-1834
15	1835-1836
16	1837-1838
17	1839-1840
18	1841-1842
19	1843-1844
20	1845-1846
21	1847-1848
22	1849-1850
23	1851-1852
24	1853-1854
25	1855
26	1856
27	1857
28	1858
29	1859
30	1860
31	1861
32	1862
33	1863
34	1864
35	1865
36	1866
37	1867
38	1868
39	1869
40	1870
41	1871
42	1872
43	1873
44	1875
45	1876
46	1877
47	1878
48	1879
49	1880
50	1881
51	1882

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

52	1883
53	1884
54	1885
55	1886
56	1887
57	1888
58	1889
59	1890
60	1891
61	1892
62	1893
63	1894
64	1895
65	1896
66	1897
67	1898
68	1899
69	1900
70	1901
71	1902
72	1903
73	1904
74	1905
75	1906
76	1907
77	1908
78	1909
79	1910
80	1911
81	1912
82	1913
83	1915 - 1 ^{er} semestre.
84	1915 - 2 ^e semestre.
85	1916 - 1 ^{er} semestre.
86	1916 - 2 ^e semestre.
87	1917 - 1 ^{er} semestre.
88	1917 - 2 ^e semestre.
89	1918 - 1 ^{er} semestre.
90	1920
91	1921
92	1922
93	1923
94	1924
95	1925
96	1926
97	1927
98	1928
99	1929
100	1930
101	1931
102	1932
103	1933
104	1934
105	1935
106	1936
107	1937

108	1938
109	1939
110	1940
111	1941 - 1 ^{er} semestre.
112	1941 - 2 ^e semestre.
113	1942 - 1 ^{er} semestre.
114	1942 - 2 ^e semestre.
115	1943
116	1944
117	1945
118	1946
119	1947
120	1948
121	1949
122	1950

3 P 1 / 123 Ordres et décisions des autorités maritimes

An VI-1862

3 P 2 – CORRESPONDANCE DEPART

3 P 2 / 1-24 Lettres du commissaire puis de l'administrateur

1857-1950

1	Février 1857 - juillet 1858
2	Juillet 1858 - septembre 1859
3	Octobre 1864 - juin 1867
4	Octobre 1886 - décembre 1888
5	Janvier 1889 - mai 1890
6	Mai 1890 - juin 1893
7	Juin 1893 - décembre 1895
8	Janvier 1896 - mars 1899
9	Juillet 1901 - février 1903
10	Février 1903 - mars 1904
11	Mars 1904 - octobre 1905
12	Janvier 1911 - août 1913
13	Septembre 1913 - juillet 1914
14	Avril 1916 - juillet 1917
15	Janvier 1919 - février 1920
16	Février 1920 - décembre 1922
17	Juin 1927 - février 1928
18	Juin 1930 - décembre 1936
19	Janvier 1937 - février 1940
20	Janvier 1941 - décembre 1945
21	Janvier 1946 - juin 1947
22	Juillet 1947 - décembre 1948
23	1949
24	1950

3 P 2 / 25 Analyses de la correspondance au départ

1926-1932

3 P 3 - MATRICULE DES GENS DE MER

3 P 3 / 1-6	Tables alphabétiques	1850-1948
1	Officiers mariniers et matelots (1850).	
2	Inscrits provisoires et définitifs (1865).	
2/2	Inscrits provisoires (1883).	
3	Mousses (1850).	
4	Novices (1850).	
5	Hors de service	
6	Retraités, veuves et demi-soldiers	
6/2	Inscrits de la garderie de Lesconil (1948).	

Matricule ouverte en 1776

3 P 3 / 7	Officiers mariniers et matelots.	Sans date
3 P 3 / 8	Mousses.	1776-1786
	Quartier de Quimper	
3 P 3 / 9	Novices.	1776-1784
	Quartier de Quimper	
3 P 3 / 10	Ouvriers.	1776-1786
	Quartier de Quimper	

Matricule ouverte en 1786

3 P 3 / 11-12	Officiers mariniers et matelots	1785-1796
11	Tome 1	
12	Tome 2	
3 P 3 / 13	Ouvriers	1786 – an XI

Matricule ouverte en l'an XI

3 P 3 / 14	Maîtres au cabotage	1802-1816
3 P 3 / 15- 16	Officiers mariniers et matelots	1802-1816
15	Syndicats de Quimper, Pont l'Abbé et Douarnenez	
16	Syndicat d'Audierne	
3 P 3 / 17	Mousses et novices	1802-1816
3 P 3 / 18	Ouvriers	1802-1816
3 P 3 / 19	Hors de service	An XI-1816

Matricule ouverte en 1816

3 P 3 / 20-22 Officiers mariniers et matelots

1816-1825

- 20 Syndicats de Quimper (n° 1-139), Carhaix (n° 241-261), Douarnenez (n° 361-955).
- 21 Syndicats d'Audierne (n° 1001-1480), Pont-l'Abbé (n° 1561-1775).
- 22 Syndicat de Pont-l'Abbé (n° 1561-1775).

3 P 3 / 23-25 Mousses et novices

1816-1825

- 23 Mousses
Syndicats de Quimper (n° 1-26), Douarnenez (n° 473-725), Audierne (n° 1273-1360),
Pont L'Abbé (n° 1921-1984).
- 24 Novices
Syndicats de Quimper (n° 1-70), Douarnenez (n° 475-862), Audierne (n° 1219-1487),
Pont L'Abbé (n° 1819-1945).
- 25 Mousses et novices
Syndicat de Pont l'Abbé (n° 1819-1945, n° 1921-1884).

3 P 3 / 26 Ouvriers.

1816-1825

Syndicats de Quimper, Douarnenez, Audierne, Pont L'Abbé

3 / 3 P 27 Hors de service.

1816-1825

Syndicats de Quimper (n° 1-38), Douarnenez (n° 249-452), Audierne (n° 761-1123),
Pont L'Abbé (n° 1177-1256).

VI – Matricule ouverte en 1826

3 / 3 P 28 Capitaines au long cours

1816-1825

Quartier de Quimper (n° 1-41).

3 / 3 P 29 Maîtres au cabotage

1816-1849

Quartier de Quimper (n° 1-74).

3 / 3 P 30 Pilotes et aspirants pilotes

1826-1949

3 P 3 / 31-33 Officiers mariniers et matelots

1826-1849

- 31 Syndicat de Quimper
n° 1-167
- 32-33 Syndicat de Pont-l'Abbé
 - 32 n° 2539-2918
 - 33 n° 2539-2918

3 / 3 P 34-35 Mousses

1826-1849

- 34 Syndicat de Quimper
n° 1-133
- 34-35 Syndicat de Pont-l'Abbé
 - 34 n° 321-648
 - 35 n° 321-649

3 / 3 P 36 Novices 1826-1849
Syndicat de Quimper (n° 1-285).
Syndicat de Pont-l'Abbé (n° 321-741).

3 / 3 P 37-38 Hors de service 1826-1849
37 Syndicat de Quimper (n° 1-47).
37-38 Syndicat de Pont-l'Abbé
37 n° 601-750
38 n° 601-757

VII – Matricule ouverte en 1850

3 P 3 / 39 Capitaines au long cours et maîtres au cabotage 1850-1864
Quartier de Quimper (n°1-23, 1-116).

3 P 3 / 40-43 Officiers mariniers et matelots 1850-1864
40-41 Syndicat de Quimper
40 n° 1-423
41 n° 1-423
42-43 Syndicat de Pont-l'Abbé
42 n° 1-689
43 n° 1-689

3 P 3 / 44, 46-47 Mousses 1850-1864
44,46 Syndicat de Quimper
44 n° 1-213
46 n° 9-213
44, 47 Syndicat de Pont-l'Abbé
44 n° 1-465
47 n° 1-465

3 P 3 / 45-47 Novices 1850-1864
45-46 Syndicat de Quimper
45 n° 1-585
46 n° 1-587
45, 47 Syndicat de Pont-l'Abbé
45 n° 1-710
47 n° 1-710

3 P 3 / 48-50 Hors de service 1850-1864
48-49 Syndicat de Quimper
48 n° 1-89
49 n° 1-85
48, 50 Syndicat de Pont-l'Abbé
48 n° 1-135
50 n° 1-135

VIII – Matricule ouverte en 1865

3 P 3 / 51-52 Capitaines au long cours et maîtres au cabotage

1865-1883

- 51-52 Syndicat de Quimper
Capitaines au long cours (n°1-20), Maîtres au cabotage (n° 1-51).

3 P 3 / 53-55 Pilotes et aspirants pilotes

1865-1882

- 53-55 Syndicats de Quimper et Pont-l'Abbé

3 P 3 / 56-67 Inscrits définitifs

1865-1883

- 56-59 Syndicat de Quimper
56-57 Matricule du quartier
56 n° 1-502 (1865-1877).
57 n° 503-640 (1877-1883).
58-59 Matricule du syndicat
58 n° 1-502 (1865-1877).
59 n° 503-640 (1877-1883).
60-67 Syndicat de Pont-l'Abbé
60-63 Matricule du quartier
60 n° 1-498 (1865-1867).
61 n° 499-1000 (1867-1877).
62 n° 1001-1394 (1877-1882).
63 n° 1395-1501 (1882-1883).
64-67 Matricule du syndicat
64 n° 1-498 (1865-1867).
65 n° 499-1000 (1867-1877).
66 n° 1001-1394 (1877-1882).
67 n° 1395-1501 (1882-1883).

3 P 3 / 68-73 Inscrits provisoires

1865-1883

- 68-69 Syndicat de Quimper
68 Matricule du quartier
n° 1-688 (1865-1883).
69 Matricule du syndicat
n° 1-688 (1865-1883).
.
70-73 Syndicat de Pont-l'Abbé
70-71 Matricule du quartier
70 n° 1-996 (1865-1875).
71 n° 997-1 720 (1875-1883).
72-73 Matricule du syndicat
72 n° 1-996 (1865-1875).
73 n° 997-1 720 (1875-1883).

3 P 3 / 74-77 Hors de service

1865-1883

- 74-75 Syndicat de Quimper
74 Matricule du quartier
n° 1-142
75 Matricule du syndicat
n° 1-142

76-77	Syndicat de Pont-l'Abbé
76	Matricule du quartier n° 1-265
77	Matricule du syndicat n° 1-265

IX – Matricule ouverte en 1883

3 P 3 / 78-79	Capitaines au long cours et maîtres au cabotage	1883-1925
3 P 3 / 80-81	Pilotes et aspirants pilotes	1883-1936
3 P 3 / 82-193	Inscrits définitifs	1883-1951
82-95	Syndicat de Quimper	
82-88	Matricule du quartier	
82	n° 1-378 (1883-1887).	
83	n° 379-768 (1887-1901).	
84	n° 769-933 (1901-1910).	
85	n° 934-1115 (1910-1923).	
86	n° 1116-1314 (1923-1926).	
87	n° 1315-1412 (1927-1931).	
88	n° 1413-1447 (1931-1932).	
89-95	Matricule du syndicat	
89	n° 1-378 (1883-1887).	
90	n° 379-768 (1887-1901).	
91	n° 769-933 (1901-1910).	
92	n° 934-1115 (1910-1923).	
93	n° 1116-1313 (1923-1926).	
94	n° 1314-1411 (1927-1931).	
95	n° 1412-1447 (1931-1932).	
96-125	Syndicat de Pont-l'Abbé puis de Loctudy	
96-110	Matricule du quartier	
96	n° 1-398 (1883).	
97	n° 399-796 (1883).	
98	n° 797-1194 (1883-1887).	
99	n° 1195-1592 (1887-1890).	
100	n° 1593-1986 (1890-1894).	
101	n° 1987-2185 (1894-1898).	
102	n° 2186-2385 (1898-1901).	
103	n° 2386-2562 (1901-1904).	
104	n° 2563-2730 (1904-1907).	
105	n° 2731-2887 (1907-1911).	
106	n° 2888-3054 (1911-1914).	
107	n° 3055-3226 (1914-1918).	
108	n° 3227-3416 (1918-1922).	
109	n° 3417-3614 (1922-1929).	
110	n° 3615-3686 (1929-1932).	
111-125	Matricule du syndicat.	
111	n° 1-398 (1883).	
112	n° 797-1194 (1883-1887).	
113	n° 1195-1592 (1887-1890).	
114	n° 1593-1986 (1890-1894).	
115	n° 1987-2185 (1894-1898).	
116	n° 2186-2385 (1898-1901).	
117	n° 2386-2561 (1901-1904).	

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

	118	n° 2562-2629 (1904-1905).
	119	n° 2630-2729 (1905-1907).
	120	n° 2730-2884 (1907-1911).
	121	n° 2885-3051 (1911-1914).
	122	n° 3052-3226 (1914-1918).
	123	n° 3227-3418 (1918-1922).
	124	n° 3419-3617 (1922-1929).
	125	n° 3618-3686 (1929-1932).
126-170	Syndicat du Guilvinec	
	126-156	Matricule du quartier
	126	n° 6001-6200 (1893).
	127	n° 6201-6398 (1893).
	128	n° 6399-6596 (1893).
	129	n° 6597-6794 (1893).
	130	n° 6795-6994 (1893).
	131	n° 6995-7194 (1893-1896).
	132	n° 7195-7396 (1897-1899).
	133	n° 7397-7593 (1899-1902).
	134	n° 7594-7794 (1902-1905).
	135	n° 7795-7995 (1905-1909).
	136	n° 7996-8194 (1909-1912).
	137	n° 8195-8393 (1912-1915).
	138	n° 8394-8491 (1915-1917).
	139	n° 8492-8678 (1917-1919).
	140	n° 8679-8875 (1919-1921).
	141	n° 8876-9074 (1921).
	142	n° 9075-9271 (1921-1924).
	143	n° 9272-9665 (1924-1929).
	144	n° 9666-9861 (1929-1931).
	145	n° 9862-9999 (1931-1933).
		n° 12 155-12 213 (1933-1934).
	146	n° 12 214-12 411 (1934-1937).
	147	n° 12 412-12 609 (1937-1938).
	148	n° 12 610-12 707 (1938-1940).
	149	n° 12 708-12 904 (1940-1941).
	150	n° 12 905-13 103 (1941-1943).
	151	n° 13 104-13 304 (1943-1945).
	152	n° 13 305-13 403 (1945).
	153	n° 13 304-13 601 (1945-1947).
	154	n° 13 602-13 797 (1947-1948).
	155	n° 13 798-13 996 (1948-1950).
	156	n° 13 997-14 094 (1950-1951).
	157-170	Matricule du syndicat
	157	n° 6001-6200 (1893).
	158	n° 6201-6398 (1893).
	159	n° 6399-6596 (1893).
	160	n° 6597-6794 (1893).
	161	n° 6795-6994 (1893).
	162	n° 6995-7194 (1893-1896).
	163	n° 7195-7396 (1897-1899).
	164	n° 7397-7593 (1899-1902).
	165	n° 7594-7792 (1902-1905).
	166	n° 7793-7990 (1905-1909).
	167	n° 7991-8189 (1909-1912).
	168	n° 8190-8387 (1912-1915).
	169	n° 8486-8684 (1917-1919).

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		170	n° 8685-8736 (1919-1920).
171-193	Syndicat de Penmarc'h		
	171-181	Matricule du quartier	
		171	n° 10 000-10 199 (1899).
		172	n° 10 200-10 399 (1899).
		173	n° 10 400-10 597 (1899-1902).
		174	n° 10 600-10 799 (1902-1906).
		175	n° 10 800-10 999 (1906-1910).
		176	n° 11 000-11 199 (1910-1915).
		177	n° 11 200-11 396 (1915-1919).
		178	n° 11 397-11 593 (1919-1922).
		179	n° 11 594-11 791 (1922-1926).
		180	n° 11 792-11 988 (1926-1929).
		181	n° 11 989-12 154 (1929-1933).
	182-193	Matricule du syndicat	
		182	n° 10 000-10 199 (1899).
		183	n° 10 200-10 399 (1899).
		184	n° 10 400-10 597 (1899-1902).
		185	n° 10 598-10 797 (1902-1906).
		186	n° 10 798-10 998 (1906-1910).
		187	n° 10 999-11 198 (1914-1915).
		188	n° 11 199-11 396 (1915-1919).
		189	n° 11 397-11 594 (1919-1922).
		190	n° 11 595-11 790 (1922-1926).
		191	n° 11 791-11 990 (1926-1930).
		192	n° 11 991-12 088 (1930-1931).
		193	n° 12 089-12 155 (1931-1933).

3 P 3 / 194-218

Inscrits provisoires

1883-1951

194-197	Syndicat de Quimper		
	194-195	Matricule du quartier	
		194	n° 1-762 (1883-1914).
		195	n° 763-1070 (1914-1932).
	196-197	Matricule du syndicat	
		196	n° 1-793 (1883-1917).
		197	n° 794-1070 (1917-1932).
198-207	Syndicat de Pont-l'Abbé puis de Loctudy		
	198-202	Matricule du quartier	
		198	n° 1-776 (1883-1886).
		199	n° 777-1572 (1886-1892).
		200	n° 1573-2368 (1892-1903).
		201	n° 2369-3159 (1903-1918).
		202	n° 3160-3588 (1918-1932).
	203-207	Matricule du syndicat	
		203	n° 1-788 (1883-1886).
		204	n° 789-1572 (1886-1892).
		205	n° 1573-2368 (1892-1903).
		206	n° 2369-3152 (1903-1917).
		207	n° 3153-3588 (1917-1932).
			n° 16 131-17 104 (1932-1944).
		207/2	n° 8063-8197 (1916-1928).
208-214	Syndicat du Guilvinec		
	208-210	Matricule du quartier	
		208	n° 4001-4796 (1893-1896).
		209	n° 4797-5583 (1896-1915).

	210	n° 5584-6370 (1915-1918).
	210/2	n° 6371-7164 (1918-1932).
	210/3	n° 7165-7699 (1932-1936).
		n° 16 039-16 298 (1936-1939).
	210/4	n° 16 299-17 094 (1939-1944).
	210/5	n° 17 095-17 890 (1944-1950).
	210/6	n° 17 891-18 137 (1950-1951).
	211-214	Matricule du syndicat
	211	n° 4001-4796 (1893-1896).
	212	n° 4797-5583 (1896-1915).
	213	n° 5584-6371 (1915-1918).
	214	n° 6372-6558 (1918-1920).
215-218		Syndicat de Penmarc'h
	215-216	Matricule du quartier
	215	n° 8000-8817 (1899-1909).
	216	n° 8818-9579 (1909-1923).
	216/2	n° 9 580-9 999 (1923-1931).
		n° 16 000-16 038 (1931-1932).
	217-218	Matricule du syndicat
	217	n° 8000-8791 (1899-1909).
	218	n° 9585-9999 (1923-1931).
		n° 16000-16038 (1931-1932).

3 P 3 / 219-244

Hors de service

1883-1956

219-222		Syndicat de Quimper
	219-220	Matricule du quartier
	219	n° 1-390 (1883-1921).
	220	n° 391-493 (1921-1932).
	221-222	Matricule du syndicat
	221	n° 1-386 (1883-1921).
	222	n° 387-493(1921-1932).
223-228		Syndicat de Pont-l'Abbé puis de Loctudy
	223-225	Matricule du quartier
	223	n° 1-394 (1883-1897).
	224	n° 395-779 (1897-1915).
	225	n° 780-1 124 (1915-1932).
	226-228	Matricule du syndicat
	226	n° 1-394 (1883-1897).
	227	n° 395-771 (1897-1915).
	228	n° 772-1124 (1915-1932).
229-244		Syndicat du Guilvinec et de Penmarc'h
	229-241	Matricule du quartier
	229	n° 2001-2391 (1893-1904).
	230	n° 2392-2767 (1904-1916).
	231	n° 2768-3095 (1916-1921).
	232	n° 3096-3283 (1921-1928).
	233	n° 3284-3481 (1928-1933).
	234	n° 3482-3879 (1933-1936).
	235	n° 3880-4274 (1936-1942).
	236	n° 4275-4645 (1942-1947).
	237	n° 4646-4999 (1947-1950).
	238	n° 5000-5390 (1898-1915).
	239	n° 5391-5769 (1915-1930).
	240	n° 5770-5845 (1930-1933).
	241	n° 5846-5963 (1950-1956).

242-244	Matricule du syndicat
242	n° 2001-2391 (1893-1904).
243	n° 2392-2764 (1904-1916).
244	n° 2765-2879 (1916-1919).

Autres matricules

3 P 3 / 245-246	Gardes maritimes et syndics des gens de mer	1845-1920
245	1852-1904	
246	1845-1920	
3 P 3 / 247-248	Marins pensionnés	1888-1934
247	1888-1927	
248	1927-1934	
3 P 3 / 249	Veuves et orphelins pensionnés	1899-1933
3 P 3 / 250-251	Veuves pensionnées	1867-1934
250	1867-1915	
251	1915-1934	
3 P 3 / 252	Elèves officiers de la Marine marchande	1922-1932
252	n° 1-14	

3 P 4 - MATRICULE DES BATIMENTS

3 P 4 / 3-15	Bâtiments de commerce	1875-1954.
3	n° 1-596 (1875-1881).	
4	n° 597-1188 (1881-1892).	
5	n° 1189-1778 (1892-1899).	
6	n° 1779-2361 (1899-1905).	
7	n° 2362-2958 (1905-1908).	
8	n° 3556-4151 (1912-1918).	
9	n° 4152-4735 (1918-1923).	
10	n° 4736-5301 (1923-1926).	
11	n° 5302-5897 (1926-1931).	
12	n° 5898-6192 (1931-1934).	
13	n° 6193-6782 (1934-1942).	
14	n° 6783-7374 (1942-1951).	
15	n° 7375-7550 (1951-1954).	
3 P 3 / 1-2, 16-19	Bâtiments de plaisance	1850-1959.
1	n° 1-471 (1850-1884).	
2	n° 472-1059 (1884-1906).	
16	n° 1060-1655 (1907-1923).	
17	n° 1656-2249 (1915-1938).	
18	n° 2250-2838 (1938-1950).	
19	n° 2839-3415 (1950-1959).	

3 P 3 / 20-22 Bâtiments de pêche armés en plaisance

1903-1955.

- 20 n° 2225-4145 (1903-1936).
- 21 n° 4998-7636 (1950-1955).
- 22 Bâtiments de pêche et de plaisance de Lesconil (1948-1951).

3 P 5 - REGISTRES D'ARMEMENT

3 P 5 / 1-16 1853-1973

- 1 1853-1868
- 2 1883-1894
- 3 1895-1904
- 4 1905-1911
- 5 1912-1919
- 6 1920-1925
- 7 1926-1930
- 8 1931-1937
- 9 1938-1946
- 10 1947-1953
- 11 1954-1957
- 12 1958-1961
- 13 1962-1967
- 14 1968-1970
- 15 1971-1973
- 16 1943-1956 (Loctudy).

3 P 6 - REGISTRES DE DESARMEMENT

3 P 6 / 1-19 1835-1970

- 1 1835-1852
- 2 1883-1895
- 3 1895-août 1901
- 4 1901-1905
- 5 1906-1909
- 6 1910
- 7 1913-1916
- 8 1917-1921
- 9 1922-1925
- 10 1926-1929
- 11 1930-août 1933
- 12 1933-1937
- 13 1938-1942
- 14 1943-1946
- 15 1947-1953
- 16 1954-1957
- 17 1958-1959
- 18 1960-1964
- 19 1965-1970

3 P 7 - ROLES D'EQUIPAGE A L'ARMEMENT ET AU DESARMEMENT

3 P 7 / 1-287 1846-1940

- 1 1846 n° 1-81
- 2 1847 n° 1-69

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

3	1848	n° 1-80
4	1849	n° 1-79
5	1850	n° 1-89
6	1851	n° 1-84
7	1852	n° 1-93
8	1853	n° 1-56
9	1853	n° 57-109
10	1854	n° 1-60
11	1854	n° 61-113
12-13	1855	
		12 n° 1-56
		13 n° 57-106
14-15	1856	
		14 n° 1-54
		15 n° 55-103
16-17	1857	
		16 n° 1-50
		17 n° 51-118
18-19	1858	
		18 n° 1-50
		19 n° 51-111
20-21	1859	
		20 n° 1-50
		21 n° 51-117
22-23	1860	
		22 n° 1-65
		23 n° 66-121
24-25	1861	
		24 n° 1-54
		25 n° 55-128
26-27	1862	
		26 n° 1-60
		27 n° 61-125
28	1863	
		28 n° 1-62
		29 n° 63-124
30-31	1864	
		30 n° 1-74
		31 n° 75-137
32-34	1865	
		32 n° 1-50
		33 n° 51-100
		34 n° 101-146
35-37	1866	
		35 n° 1-49
		36 n° 50-103
		37 n° 104-161
38-39	1867	
		38 n° 1-86
		39 n° 87-170
40-41	1868	
		40 n° 1-85
		41 n° 86-175
42-43	1869	
		42 n° 1-100
		43 n° 101-199

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

44-45	1870	44	n° 1-105
		45	n° 112-212
46-47	1871	46	n° 1-100
		47	n° 107-207
48-49	1872	48	n° 1-100
		49	n° 101-210
50-51	1873	50	n° 1-108
		51	n° 109-216
52-53	1874	52	n° 1-110
		53	n° 111-219
54-55	1875	54	n° 1-112
		55	n° 113-224
56-57	1876	56	n° 1-128
		57	n° 130-259
58-59	1877	58	n° 1-134
		59	n° 135-268
60-61	1878	60	n° 1-133
		61	n° 134-264
62-63	1879	62	n° 1-133
		63	n° 134-269
64-65	1880	64	n° 1-147
		65	n° 148-296
66-67	1881	66	n° 1-142
		67	n° 143-286
68-69	1882	68	n° 1-159
		69	n° 160-318
70-71	1883	70	n° 1-151
		71	n° 152-302
72-73	1884	72	n° 1-156
		73	n° 157-313
74-75	1885	74	n° 1-168
		75	n° 169-338
76-77	1886	76	n° 1-167
		77	n° 168-334
78-79	1887	78	n° 1-178
		79	n° 179-359
80-81	1888	80	n° 1-187

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		81	n° 188-374
82-83	1889		
		82	n° 1-197
		83	n° 198-395
84-85	1890		
		84	n° 1-207
		85	n° 208-413
86-87	1891		
		86	n° 1-222
		87	n° 223-442
88-89	1892		
		88	n° 1-224
		89	n° 225-447
90-91	1893		
		90	n° 1-216
		91	n° 217-432
92-93	1894		
		92	n° 1-237
		93	n° 238-474
94-95	1895		
		94	n° 1-264
		95	n° 265-528
96-97	1896		
		96	n° 1-277
		97	n° 278-554
98-99	1897		
		98	n° 1-277
		99	n° 278-553
100-101	1898		
		100	n° 1-294
		101	n° 295-588
102-103	1899		
		102	n° 1-303
		103	n° 304-606
104-106	1900		
		104	n° 1-211
		105	n° 212-415
		106	n° 416-607
107-109	1901		
		107	n° 1-203
		108	n° 205-407
		109	n° 409-612
110-112	1902		
		110	n° 1-214
		111	n° 215-427
		112	n° 429-641
113-115	1903		
		113	n° 1-236
		114	n° 237-472
		115	n° 473-707
116-118	1904		
		116	n° 1-250
		117	n° 251-501
		118	n° 502-749
119-121	1905		
		119	n° 1-251

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		120	n° 252-501
		121	n° 502-753
122-125	1906		
		122	n° 1-225
		123	n° 226-451
		124	n° 452-677
		125	n° 678-856
126-129	1907		
		126	n° 1-224
		127	n° 225-448
		128	n° 449-669
		129	n° 670-895
130-133	1908		
		130	n° 1-255
		131	n° 256-510
		132	n° 511-765
		133	n° 766-1 017
134-138	1909		
		134	n° 1-221
		135	n° 222-442
		136	n° 443-662
		137	n° 663-882
		138	n° 883-1 104
139-143	1910		
		139	n° 1-221
		140	n° 222-441
		141	n° 442-664
		142	n° 665-886
		143	n° 887-1 107
144-148	1911		
		144	n° 1-235
		145	n° 236-470
		146	n° 471-705
		147	n° 706-940
		148	n° 941-1 175
149-152	1912		
		149	n° 1-252
		150	n° 253-504
		151	n° 505-756
		152	n° 757-1 008
153-158	1912		
		153	n° 1 009-1 261
		154	n° 1-240
		155	n° 241-480
		156	n° 481-720
		157	n° 721-960
		158	n° 961-1 202
159-163	1914		
		159	n° 1-229
		160	n° 230-460
		161	n° 461-690
		162	n° 691-920
		163	n° 921-1 154
164-168	1915		
		164	n° 1-220
		165	n° 221-440

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		166	n° 441-659
		167	n° 660-880
		168	n° 881-1 097
169-172	1916	169	n° 1-180
		170	n° 181-360
		171	n° 361-540
		172	n° 541-740
173-176	1917	173	n° 1-180
		174	n° 181-360
		175	n° 361-540
		176	n° 541-715
177-180	1918	177	n° 1-180
		178	n° 181-360
		179	n° 361-540
		180	n° 541-740
181-184	1919	181	n° 1-190
		182	n° 191-380
		183	n° 381-570
		184	n° 571-775
185-189	1920	185	n° 1-200
		186	n° 201-400
		187	n° 401-600
		188	n° 601-800
		189	n° 801-1 101
190-194	1921	190	n° 1-230
		191	n° 231-460
		192	n° 461-690
		193	n° 691-920
		194	n° 921-1 129
195-199	1922	195	n° 1-235
		196	n° 236-470
		197	n° 471-705
		198	n° 706-940
		199	n° 941-1 175
200-204	1923	200	n° 1-250
		201	n° 251-501
		202	n° 502-752
		203	n° 753-1 003
		204	n° 1 004-1 248
205-209	1924	205	n° 1-236
		206	n° 237-472
		207	n° 473-708
		208	n° 709-944
		209	n° 945-1 181
210-214	1925	210	n° 1-243
		211	n° 244-486

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		212	n° 487-729
		213	n° 730-972
		214	n° 973-1 215
215-219	1926		
		215	n° 1-240
		216	n° 241-480
		217	n° 481-760
		218	n° 761-960, 1034, 1067
		219	n° 961-1 200
220-224	1927		
		220	n° 1-240
		221	n° 241-480
		222	n° 481-720
		223	n° 721-960
		224	n° 961-1 197
225-229	1928		
		225	n° 1-240
		226	n° 241-480
		227	n° 481-720
		228	n° 721-960
		229	n° 961-1 207
230-234	1928		
		230	n° 1-240
		231	n° 241-480
		232	n° 481-720
		233	n° 721-970
		234	n° 971-1 227
235-239	1930		
		235	n° 1-240
		236	n° 241-480
		237	n° 481-720
		238	n° 721-960
		239	n° 961-1 202
240-244	1931		
		240	n° 1-240
		241	n° 241-480
		242	n° 481-720
		243	n° 721-960
		244	n° 961-1 229
245-249	1932		
		245	n° 1-250
		246	n° 251-500
		247	n° 501-750
		248	n° 751-1 000
		249	n° 1001-1 234
250-254	1933		
		250	n° 1-245
		251	n° 246-490
		252	n° 491-735
		253	n° 736-980
		254	n° 981-1 229
255-259	1934		
		255	n° 1-260
		256	n° 261-520
		257	n° 521-780
		258	n° 781-1 040

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

		259	n° 1 041-1 227
260-264	1935	260	n° 1-235
		261	n° 236-470
		262	n° 471-705
		263	n° 706-940
		264	n° 941-1 165
265-269	1936	265	n° 1-226
		266	n° 227-452
		267	n° 453-678
		268	n° 679-908
		269	n° 909-1 134
270-273	1937	270	n° 1-267
		271	n° 268-535
		272	n° 536-802
		273	n° 803-1 070
274-277	1938	274	n° 1-250
		275	n° 251-500
		276	n° 501-750
		277	n° 751-1 029
278-282	1939	278	n° 1-200
		279	n° 201-400
		280	n° 401-600
		281	n° 601-800
		282	n° 801-962
283-287	1940	283	n° 1-186
		284	n° 187-372
		285	n° 373-558
		286	n° 559-743
		287	n° 745-931

3 P 8 - REMISES DE LA CAISSE DES GENS DE MER

3 P 8 / 1-21

1907-1937

- 1 n° 3009 – 4112 (1907-1908).
- 2 n° 4115 – 4711 (1909).
- 3 n° 4720 – 5768 (1910-1911).
- 4 n° 5772 – 6744 (1912-1913).
- 5 n° 6758 - 7 495 (1914).
- 6 n° 7 501 - 8 388 (1915).
- 7 n° 8 393 - 9 388 (1916).
- 8 n° 9 389 - 10 623 (1917).
- 9 n° 10 631 - 12 141 (1918).
- 10 n° 12 147 - 13 196 (1919).
- 11 n° 13 202 - 14 203 (1919).
- 12 n° 14 204 - 15 321 (1919).
- 13 n° 15 325 - 16 180 (1920).
- 14 n° 16 185 - 16 974 (1920).
- 15 n° 16 978 - 17 633 (1921).

16	n° 17 637 - 18 362 (1922-1923).
17	n° 18 368 - 18 846 (1924).
18	n° 18 856 - 19 817 (1925).
19	n° 19 831 - 21 930 (1926-1927).
20	n° 21 946 - 23 045 (1928-1930).
21	n° 23 050 - 23 672 et n° 1-14 (1931-1937).

3 P 9 - REGISTRES D'ENTREES ET DE SORTIES DE BATIMENTS

3 P 9 / 1-3

1855-1965

1	1855-1908
2	1894-1918
3	1858-1965 (Loctudy).

HISTORIQUE DES COMMUNES ¹

AUDIERNE - 1734 : quartier d'Audierne - 1795 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne

BANNALEC - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : ? - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : ?

BENODET – 1734 quartier de Quimper – 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper – 1809 : ? – 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper – 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec – 1933 : quartier du Guilvinec

BEUZEC-CAP-SIZUN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne

BEUZEC-CONQ - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-est, quartier de Concarneau - 1945 : Concarneau englobe Beuzec-Conq

BRIEC - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

CARHAIX - 1800 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

CHATEAUNEUF-DU –FAOU - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

CLEDEN-CAP-SIZUN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne

CLOHARS-FOUESNANT - 1800 : ?; - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper – 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper

¹Tiré du « Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne » réalisé par Soizig Le Fèvre, sous la direction de Catherine Junges, avec la collaboration de René Estienne et de Xavier Laubie.

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec

COMBRIT - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

CONCARNEAU - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : création du quartier de Concarneau
1907 : syndicat de Concarneau-est, quartier de Concarneau.

DOUARNENEZ - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper
1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez.

ELLIANT - 1800 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

ERGUE-ARMEL - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec
1933 : quartier du Guilvinec - 1959 : rattachée à Quimper.

ERGUE-GABERIC - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

ESQUIBIEN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper
1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne.

FOUESNANT - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

GOUESNAC'H - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

GOULIEN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne.

GUILER - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1929 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

ÎLE DE SEIN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1842 : syndicat de l'île de Sein, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de l'Île de Sein, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat de l'Île de Sein, quartier d'Audierne - 1933 : quartier d'Audierne.

ÎLE TUDY - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Loctudy, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

KERFEUNTEN - 1800 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1960 : annexée à Quimper.

LABADAN - 1800 : ?; 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1827 : rattachée à Pouldreuzic.

LANDUDEC - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ?

LANRIEC - 1734 : syndicat d'Audierne - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1812 : syndicat de Concarneau, syndicat de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-est, quartier de Concarneau.

LANVERN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1827 : rattachée à Plonéour.

LOCRONAN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez.

LOCTUDY - 1734 : syndicat d'Audierne - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Loctudy, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

MAHALON - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

MEILARS - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

MELGVEN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : ? - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau
1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau

MOËLAN - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1809 : syndicat de Moëlan, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Moëlan rattaché au quartier de Lorient - 1846 : syndicat de Clohars-Carnoët, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Doëlan, quartier de Lorient - 1913 : préposat de Doëlan, quartier de Lorient - 1920 : préposat de Doëlan, quartier de Concarneau.

NEVEZ - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1809 : syndicat de Moëlan, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Moëlan, quartier de Lorient
1846 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1879 : syndicat de Rosbras, quartier de Quimper
1884 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

NIZON - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1809 : syndicat de Moëlan, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1868 : sous-quartier de Concarneau - 1879 : syndicat de Rosbras, quartier de Quimper -
1882 : syndicat de Rosbras, quartier de Concarneau - 1884 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau - 1955 : annexée à Pont-Aven.

PENHARS - 1800 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec - 1960 : annexée à Quimper.

PENMARC'H - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

1893 : syndicat du Guilvinec, quartier de Quimper - 1898 : syndicat de Penmarc'h, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Penmarc'h, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

PERGUET - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1882 : ?

PLEUVEN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient
1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau
1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec
1933 : quartier du Guilvinec.

PLOARE - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper
1864 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez - 1945 : annexée à Douarnenez.

PLOBANNALEC - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1882 : ? - 1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Loctudy, quartier du Guilvinec - 1929 : syndicat du Guilvinec, quartier du Guilvinec.

PLOGASTEL-SAINT GERMAIN - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1929 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

PLOGOFF - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne.

PLOGONNEC - 1800 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1846 : ?

PLOMELIN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

PLOMEUR - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1893 : syndicat du Guilvinec, quartier de Quimper - 1919 : syndicat du Guilvinec, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

PLOMODIERN - 1800 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez - 1922 : syndicat de Port-Launay, quartier de Camaret
1925 : syndicat de Crozon, quartier de Camaret - 1933 : quartier de Camaret.

PLONEÏS - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

PLONEOUR - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1827 : fusionne avec Lanvern - 1846 : ? - 1882 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Loctudy, quartier du Guilvinec - 1929 : ?

PLONEVEZ-PORZAY - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez.

PLOUHINEC - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-Est, quartier d'Audierne

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

PLOVAN - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier de d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

PLOZEVET - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

PLUGUFFAN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper - 1846 : ?

PONT-AVEN - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1809 : syndicat de Moëlan, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1879 : syndicat de Rosbras, quartier de Quimper - 1882 : syndicat de Rosbras, quartier de Concarneau - 1884 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

PONT-CROIX - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper
1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne.

PONT-L'ABBE - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Loctudy.

POULDERGAT - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1868 : syndicat de Douarnenez, quartier de Douarnenez.

POULDREUZIC - 1800 : ? - 1809 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne - 1907 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.

POULLAN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper
1842 : syndicat de Poullan, quartier de Quimper - 1860 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper
1868 : syndicat de Poullan, quartier de Douarnenez - 1878 : syndicat de Tréboul, quartier de Douarnenez.

PRIMELIN - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1868 : syndicat d'Audierne, quartier de Douarnenez - 1882 : syndicat d'Audierne, quartier d'Audierne
1907 : syndicat d'Audierne-ouest, quartier d'Audierne.

QUEMENEVEN - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Douarnenez, quartier de Quimper - 1846 : ?

QUIMPER - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Quimper, quartier de Quimper
1919 : syndicat de quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

RIEC - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper
1809 : syndicat de Moëlan, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Moëlan, quartier de Lorient
1846 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1879 : syndicat de Rosbras, quartier de Quimper
1882 : syndicat de Rosbras, quartier de Concarneau - 1884 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

ROSPORDEN - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : ? - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau
1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

SAINT EVARZEC - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : ? - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper

Sous-série 3 P - Inscription maritime des quartiers de Quimper et Le Guilvinec (1776-1973).

1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : ?

SAINT HONORE - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1832 : annexée à Plogastel-Saint Germain.

SAINT JEAN-TROLIMON - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1846 : ?
1882 : omise dans le livret de l'inscription maritime, selon BOM de 1893 - 1893 : syndicat du Guilvinec, quartier de Quimper - 1898 : syndicat de Penmarc'h, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Penmarc'h, quartier du Guilvinec - 1933 quartier du Guilvinec.

SAINT YVI - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1846 : ?

TREFFIAGAT - 1734 : quartier d'Audierne - 1800 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper
1893 : syndicat du Guilvinec, quartier de Quimper - 1919 : syndicat du Guilvinec, quartier du Guilvinec - 1929 : ?

TREGUENNEC - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1893 : syndicat du Guilvinec, quartier de Quimper - 1898 : syndicat de Penmarc'h, quartier de Quimper - 1919 : syndicat de Penmarc'h, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

TREGUNC - 1734 : quartier de Quimper - 1800 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1812 : syndicat de Concarneau, quartier de Lorient - 1855 : syndicat de Concarneau, quartier de Quimper - 1868 : sous-quartier de Concarneau - 1882 : syndicat de Concarneau, quartier de Concarneau - 1907 : syndicat de Concarneau-ouest, quartier de Concarneau.

TREMEOC - 1800 : ? - 1809 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1882 : omise dans le livret de l'inscription maritime, selon BOM de 1893 - 1919 : syndicat de Pont-l'Abbé, quartier du Guilvinec - 1921 : syndicat de Quimper, quartier du Guilvinec - 1933 : quartier du Guilvinec.

TREOGAT - 1800 : syndicat d'Audierne, quartier de Quimper - 1846 : ? - 1929 : syndicat d'Audierne-est, quartier d'Audierne.